TIZI-OUZOU

Veillée au Samu 15 à la mémoire des victimes du devoir

Il y avait beaucoup de monde, ce lundi 3 novembre, à la veillée organisée par le personnel du Samu 15, CHU de Tizi-Ouzou, à la mémoire des deux victimes du devoir, Menad Sadjia, médecin, 40 ans, et Kettab Ali, chauffeur ambulancier, 51 ans, père de trois enfants, morts dans un accident de la route près de Tadmaït, 20 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, à leur retour d'Alger où ils avaient évacué un malade.

Des parents, des proches et amis, des collègues de travail étaient là, au Samu, pour rendre un autre vibrant hommage, après celui des émouvantes obsèques, aux deux victimes du devoir parmi les meilleurs que compte le CHU de Tizi-Ouzou.

Tout le monde vantait le dévouement et l'abnégation des victimes et de leur coéquipier, l'infirmier Guadi Abdellah dit Dadou qui ne comptaient ni leur temps ni leurs efforts pour secourir les malades et blessés et ce, quels que soient le lieu, l'horaire ou les circonstances. On les appelait l'équipe de choc du Samu, une appellation méritée que les deux victimes viennent de payer de leur vie et qui vaut, à leur courageux coéquipier, Guadi Abdellah, une seconde hospitalisation pour plusieurs fractures. C'est le deuxième accident grave que traverse ce miraculé depuis l'ouverture du Samu 15 en avril 2004, la première fois en 2006 à Dély Ibrahim, Alger, lorsque l'ambulance fut prise en sandwitch entre deux autres véhicules causant de graves blessures au médecin, au chauffeur et au même infirmier. Ils avaient perdu, dans cet accident, un bébé évacué de Tizi-Ouzou vers Alger pour des soins hautement spécialisés.

Le parc ambulancier perd suite à ces accidents deux véhicules mis à sa disposition dont un affecté aux hospitalisations à domicile. Le personnel du Samu saisit l'occasion de ce deuxième dramatique accident pour attirer l'attention de la direction du CHU et des autres autorités de tutelle sur l'inadéquation et le manque de confort des ambulances mises à sa disposition.

Il souhaiterait des véhicules de marque Ford ou Mercedes dotés d'airbags protégeant, en cas d'accident, les équipes et les malades à l'exemple des ambulances de la Protection civile et du Samu d'Alger entre autres.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le Samu 15 ne chôme pas, il effectue cinq ou six sorties par jour à travers la wilaya et une à trois missions par jour sur Alger, indiquent les médecins et les infirmiers du service. Celui-ci fonctionne H24 en trois brigades assurant le travail quotidien de surface et sept ou huit gardes.

Le personnel souhaite, par ailleurs, un renforcement de l'effectif médical et paramédical, insuffisant pour faire face à la charge de travail en cours sachant que la récupération en vigueur jusqu'en juillet 2008 a été supprimée sous prétexte que les médecins n'ouvrent pas droit au travail posté. Partout ailleurs, les brigades des Samu fonctionnent avec cinq médecins sauf à Tizi-Ouzou où elles ne comptent que quatre, indique-t-on à ce propos. Le même déficit est signalé dans les rangs des paramédicaux qui ne sont qu'à cinq en plus d'un surveillant, précisent nos interlocuteurs.

La première victime, l'ambulancier accidenté à Dély-Ibrahim, se plaint, pour son propre compte et celui du médecin blessé en même temps que lui, du manque de sollicitude de la direction du CHU qui, selon ses dires, n'aurait pas assuré leur défense auprès de la justice pour faire valoir leurs droits. «Nous avons payé, nous-mêmes, deux millions chacun l'avocat pour plaider notre cause devant la justice, et ce n'est pas fini, l'assurance des adversaires a fait appel contre le jugement, nous accordant, à moi et à mon compagnon, respectivement 25 et 40% d'incapacité», déclare-t-il visiblement peiné.

B. T

SKIKDA

L'association Barik 21 représente l'Algérie aux Etats-Unis

L'association Barik 21 de promotion des énergies renouvelables sera la représentante de l'Algérie aux Etats-Unis. Ce sera dans le cadre du programme International Visitor (visiteurs internationaux) Energy security for the future, chapeauté par le département d'Etat de l'Energie, qui se déroule du 1er au 13 novembre.

Le président de l'association, Tabbouche Mohammed, qui a pris l'avion pour Paris le 1er novembre, n'a pas pu cacher sa joie suite à l'invitation adressée par l'ambassade des Etats-Unis en Algérie. «Le fait d'être contacté quelques jours avant par l'ambassade des USA à Alger est déjà synonyme de victoire ; figurer dans la liste restreinte des associations maghrébines, occidentales et orientales pour prendre part au programme Energy security for the future est une réelle victoire», déclara-t-il ému. Il enchaîne : «Notre présence n'est rien d'autre que l'aboutissement logique de nos démarches en vue de la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable. Notre plan d'action et nos différentes activités lancées à caractère informatif et scientifique ont charmé les Américains qui nous ont choisis parmi un lot d'autres associations algériennes. Nous sommes la seule association algérienne en route pour les USA.» Les critères ayant motivé le choix de Barik 21 sont la vocation première et les créneaux de l'association, comme celle de militer pour préserver le cadre de vie des générations futures, œuvrer pour l'utilisation rationnelle de l'énergie, sensibiliser sur l'utilisation des énergies renouvelables, participer pour que le développement durable soit un modèle de gestion dans la cité. Les organisateurs de International Visitor ont été également favorables sur la base de trois autres facteurs non négligeables. L'entretien d'évaluation dans les domaines économique et politique effectué par les services compétents de l'ambassade des USA au président de l'association, le CV que ce dernier a présenté et le blog fortement visité de l'association. Le programme aux USA est pris en charge dans sa totalité par le département d'Etat de l'Energie. Il comprend des rencontres entre experts en énergie, académiciens et officiels du gouvernement américain, des discussions portant les avancées technologiques en matière de maîtrise d'énergie (efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et préservation des énergies fossiles), des visites aux différents centres de développement et de production d'énergies propres dans plusieurs Etats américains et des constats de visu sur les progrès réalisés en matière de protection de l'environnement. On ne connaît pas le nombre des associations participantes à cette manifestation scientifique. En revanche, une chose est sûre, toutes sont des ONG. C'est peut-être le facteur le plus important aux yeux des organisateurs.

Zaid Zoheir

UN OBSERVATOIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Une force de proposition et de concertation

la création de ce conseil consultatif était un objectif essentiel, comme annoncé il y a près d'une année, lorsque a été installée l'Assemblée de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La difficile conjoncture économique qui fait que depuis des années les investisseurs se font rares à Tizi-Ouzou, quand ceux qui y sont implantés n'en finissent pas d'implorer que les conditions qu'offre la wilaya sur pratiquement tous les plans soient réellement incitatives, tout cela n'a donc pas rebuté les élus à l'Assemblée populaire de wilaya que dirige le RCD pour procéder à la création d'un conseil consultatif «(qui) permettra à l'APW d'avoir plus de lisibilité et de visibilité pour prendre des décisions éclairées et assurer ainsi par une approche scientifique et méthodique le développement de la wilaya», expliquait Mohand Ikherbane, le président de l'APW, lors de la cérémonie consacrant la naissance de ce qui a été convenu d'appeler l'Observatoire pour le développement économique et social (Odes).

Le président de l'APW s'est fait un point d'honneur de rappeler avant tout que la création de ce conseil consultatif était un objectif essentiel, comme annoncé il y a près d'une année, lorsque a été installée l'Assemblée de la wilaya de Tizi-Ouzou. Depuis, l'institution a engagé la réflexion avec divers partenaires afin de parvenir à doter la wilaya de Tizi-Ouzou de cet observatoire composé d'élus, d'universitaires, d'entrepreneurs et de ce que le président de l'APW appelle des acteurs de la vie associative. Les initiateurs de l'Observatoire économique et social de la wilaya de Tizi-Ouzou entendent faire de cette instance «une force de proposition et de concertation (…), un exemple de démocratie participative» avec pour missions de donner son avis sur les politiques relevant de l'APW par des réflexions, des critiques, des propositions et des recommandations. L'autre objectif dévolu à l'observatoire est la constitution, enfin, d'une banque de données sur la wilaya. A voir toutes les personnalités ayant répondu à l'invitation pour la cérémonie de proclamation de la naissance de l'Odes, ses initiateurs ont ratissé très large et, partant, beaucoup de ce que la wilaya de Tizi-Ouzou compte comme compétences devraient en faire partie. Des experts, des chercheurs et autres universitaires, des opérateurs économiques publics et privés ainsi que des personnalités issues d'associations et autres entités ayant un lien avec le développement économique et social, devraient en principe se voir offrir la qualité de membres de l'assemblée plénière de l'observatoire. «Un outil dont l'utilité n'est pas des moindres sans doute, mais encore faudrait-il que l'administration joue le jeu», se laissera dire un présent à la cérémonie comme pour rappeler que tant que les élus n'ont pas le «pouvoir décisionnaire» que ne leur confère pas l'actuel code de wilaya, il y a de quoi émettre quelques doutes.

Azedine Maktour

SIDI-BEL-ABBÈS

Les élus de la section ordinale régionale des médecins rejettent l'annulation des élections 2008

Les 16 candidats qui ont signé la pétition espèrent voir, après lecture des raisons invoquées, la section ordinale nationale des médecins revenir sur cette décision d'annulation.

Les élus de la section ordinale régionale des médecins de Sidi-Bel-Abbès, par le biais d'une pétition, font part de leur déception suite à la décision d'annulation des élections du 16 octobre dernier, une décision qu'ils qualifient d'injustifiable à leurs yeux, acte, ajoute le communiqué, qui ne pourra que jeter le discrédit sur l'honorable institution que représente la section ordinale nationale des médecins vu que pour la première fois dans l'histoire des élections du conseil de l'ordre, celles-ci ont suscité beaucoup d'intérêt avec une masse de 200 votants et 19 candidats et des représentants locaux qui ont su mobiliser le corps médical et susciter l'intérêt pour un tel acte de choix.

La wilaya de Sidi-Bel-Abbès, ajoutent les pétitionnaires, n'a jamais vécu un tel engouement pour les élections de la section ordinale si l'on se refère à celles antérieures à 1998 et partielles de 2001 qui ont été carrément boycottées.

Les signataires de la pétition soulignent que ces élections se sont déroulées dans la transparence et la légalité et de plus supervisées par un huissier de justice alors qu'au niveau d'autres wilayas, la représentativité était très faible suivie de boycott et les raisons de tels constats sont à chercher ailleurs.

Pour revenir à cette décision d'annulation des élections 2008 à Sidi-Bel-Abbès, elle ne saurait, faut-il remarquer, être une ultime solution car seuls des cas de fraude pourraient la justifier et ce n'est pas le cas, elle a été prise avant même d'avoir entendu la commission électorale et cela a été interprété par les contestataires comme un parti-pris en faveur de ceux qui revendiquent l'annulation.

Les 16 candidats qui ont signé la pétition espèrent voir, après lecture des raisons invoquées, la section ordinale nationale des médecins revenir sur cette décision d'annulation et valider les élections, geste qui ne fera que rendre justice.

A. M.